Étude de cas 4

La taxe carbone n'est pas un bon moyen pour le Canada de lutter contre les changements climatiques.

Cet exercice a été mis à jour le 12/02/2025.

Contexte

Le système fédéral de tarification du carbone - connu sous le nom de taxe carbone - suscite de vifs débats depuis son adoption en 2018. Mais qu'est-ce que c'est exactement?

La taxe carbone est une mesure de protection de l'environnement qui consiste à mettre un prix sur la pollution. Son objectif est de créer un *désincitatif* à l'achat de produits qui contiennent du carbone (p. ex. : l'essence). Pour ce faire, le gouvernement fixe un prix qui doit être payé pour chaque tonne de carbone émise.

Il existe deux types de tarification du carbone :

- la tarification industrielle, qui s'applique aux grandes industries. Ces dernières doivent payer une part de leurs émissions de gaz à effets de serre;
- la tarification sur les combustibles, qui s'applique aux achats de combustibles fossiles.

C'est cette dernière qui affecte plus directement les particuliers en faisant augmenter le prix de l'essence, du diesel, du propane et du gaz naturel, notamment. La tarification industrielle a également un impact *indirect* sur les consommatrices et les consommateurs : afin de compenser le coût de la taxe carbone, les entreprises augmentent le prix de leurs biens et de leurs services. <u>Statistique Canada estime que la tarification du carbone a augmenté le prix des aliments d'environ 0,3 % depuis son entrée en vigueur en 2019.</u>

En augmentant les prix de certains produits polluants et en obligeant les industries à payer pour leurs émissions, le gouvernement souhaite forcer les gens et les entreprises à adopter des comportements et des modes de production plus respectueux de l'environnement.

Le système fédéral de tarification du carbone prévoit un système de redistribution : la Remise canadienne sur le carbone (RCC). Il s'agit d'un montant versé aux particuliers et aux familles pour les aider à compenser ce qu'ils paient en taxe carbone*. Les paiements varient selon différents facteurs : la province, la taille du ménage et le fait d'habiter ou non en zone rurale.

Le directeur parlementaire du budget affirme que 8 ménages sur 10 reçoivent actuellement plus de remises qu'ils ne paient en taxe carbone. Il affirme toutefois aussi que la taxe carbone a un effet global sur l'économie (sur les activités économiques, sur l'emploi, etc.), de sorte qu'à long terme, le gain des remises deviendrait nul pour la plupart des ménages.

La Colombie-Britannique (depuis 2008) et le Québec (depuis 2013) possédaient déjà un système de tarification du carbone avant l'entrée en vigueur du système fédéral - ils ne sont pas soumis à la taxe carbone fédérale. Les provinces et territoires qui ne possédaient pas de système de tarification du carbone ont dû adopter le système fédéral en 2019. Depuis, les

premières et premiers ministres de plusieurs provinces ont plaidé en faveur de l'abrogation de la taxe carbone.

Les personnes qui s'opposent à la taxe carbone peuvent avancer « que le jeu n'en vaut pas la chandelle », c'est-à-dire que l'impact de la taxe carbone sur l'environnement est trop faible pour justifier son impact sur le coût de la vie, dans un contexte où le Canada traverse déjà une crise. Les personnes qui soutiennent la taxe carbone peuvent quant à elles souligner que cet impact est somme toute faible et/ou qu'il est compensé par le système de remises, et que faire face à la crise climatique exige des sacrifices.

Des alternatives ou des changements à la taxe carbone ont été proposés, par exemple le fait de retirer la tarification sur les combustibles, mais de conserver la tarification industrielle. Toutefois, l'on ne sait pas si une autre politique remplacerait la taxe carbone si elle était abandonnée.

Pour en savoir plus

- → Encyclopédie canadienne | Tarification du carbone au Canada
- → Radio-Canada | La taxe carbone, comment ça marche?
- → La Presse | Ce qu'il faut savoir sur la hausse de la « taxe carbone » au pays
- → Radio-Canada | Analyse : La très mal-aimée taxe carbone

Le savais-tu?

* Huit provinces sont concernées par la RCC. La Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest possèdent leur propre système de tarification du carbone et leur propre système de remises. Le Québec possède également son propre système de tarification (un marché du carbone) et réinvestit directement les revenus dans la lutte contre les changements climatiques. Le Yukon et le Nunavut utilisent le système fédéral de tarification du carbone, mais distribuent eux-mêmes les remises à leurs résidentes et leurs résidents.

En accord

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles certaines personnes pourraient être d'avis que la taxe carbone **n'est pas un bon moyen** pour le Canada de faire face aux changements climatiques.

Un impact disproportionné sur la population par rapport aux industries

Certaines personnes estiment que la taxe carbone affecte de manière disproportionnée les gens par rapport aux industries, alors que ce sont ces dernières qui polluent le plus. Récemment, plusieurs politiciennes et politiciens ont annoncé vouloir éliminer la tarification sur les combustibles fossiles et uniquement conserver celle qui s'applique aux industries.

Un impact sur le coût de la vie au jour le jour

Bien que le coût de la taxe carbone soit compensé pour les particuliers via la Remise canadienne sur le carbone (RCC), ce montant est versé trimestriellement (tous les trois mois). Cela signifie qu'au jour le jour, les gens doivent pouvoir assumer le coût de la taxe carbone sur le

les biens et les services qu'ils achètent. Dans un contexte de crise du coût de la vie, cela peut contribuer à rendre la vie plus difficile pour les ménages.

Des effets jugés inégaux

Les paiements de la Remise canadienne de carbone (RCC) se veulent équitables, c'est pourquoi ils varient en fonction de la province de résidence, de la taille du ménage, et selon que la personne vit en zone urbaine ou rurale*. Certaines personnes estiment tout de même que la taxe carbone a un effet inégal sur la population canadienne. Par exemple, le gouvernement avait annoncé en 2023 une exemption de la taxe carbone sur le mazout, mais avait refusé de mettre en place une exemption sur le gaz naturel. L'Alberta, notamment, avait fait valoir que cette mesure était injuste. La majorité des ménages dans les Prairies se chauffent au gaz naturel, tandis qu'ils se chauffent majoritairement au mazout dans les provinces de l'Atlantique.

Un impact inégal par rapport aux autres pays

La taxe carbone fait partie des politiques mises en place afin que le Canada puisse atteindre sa cible de réduction de gaz à effets de serre en vertu de l'Accord de Paris sur le climat. Certaines personnes estiment qu'il est injuste de la part du gouvernement canadien de faire payer à ses citoyennes et citoyens le prix de la pollution, alors que d'autres pays, comme les États-Unis ou la Chine, sont libres de polluer sans conséquences.

Une « demi-mesure »

Dans un autre ordre d'idées, certaines personnes estiment que la taxe carbone ne va pas assez loin et qu'elle est donc inefficace pour lutter contre les changements climatiques. Augmenter le prix des produits polluants, ou exiger que les industries paient une partie de leurs émissions de gaz à effet de serre, ne sera pas suffisant pour que de réels changements s'opèrent dans les habitudes de vie. Certaines personnes avancent que la hausse du prix de l'essence n'a pas encore un impact assez important pour que suffisamment de gens abandonnent la voiture par exemple.

Pour en savoir plus

- → Radio-Canada | Les PM de l'Atlantique lancent une offensive contre la hausse de la taxe carbone
- → La Presse I L'Alberta demande justice quant à des exemptions de la taxe sur le carbone

Le savais-tu?

* Les personnes qui résident en zone rurale reçoivent une compensation plus grande que ceux qui résident en zone urbaine, parce qu'on estime que les alternatives vertes leur sont moins facilement accessibles (p. ex. : de plus grandes distances à parcourir et moins d'offres de transports en commun, ce qui signifie une plus grande dépendance à la voiture).

En désaccord

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles certaines personnes pourraient être d'avis que la taxe carbone **est un bon moyen** pour le Canada de faire face aux changements climatiques.

Des effets observables

La taxe carbone est une politique qui doit voir ses effets se réaliser à long terme : changer les habitudes de vie prend du temps. <u>Des données du gouvernement</u> indiquent que la tarification du carbone a contribué à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25 millions de tonnes en 2023, et suggèrent que la taxe carbone permettra de réduire les émissions de 12% par an d'ici 2030.

Une approche réaliste

Alors que certaines personnes estiment que la taxe carbone ne va pas assez loin pour avoir de réels impacts, d'autres sont d'avis qu'elle permet au moins d'avancer dans la bonne direction. La taxe carbone est une politique déjà hautement controversée : une politique plus contraignante n'aurait peut-être même pas pu être adoptée.

Un impact somme toute limité sur la population

Plusieurs personnes estiment que lutter contre la crise climatique aura indéniablement des répercussions sur la population. Bien que les paiements de la Remise canadienne sur le carbone ne soient « que » versés quatre fois par an, ils permettent quand même de limiter l'impact de la taxe carbone sur les particuliers. D'ailleurs, des études montrent que l'impact de la taxe carbone sur la hausse du coût de la vie est négligeable.

La crise climatique exige des sacrifices

Même si la taxe carbone a un certain impact sur les ménages canadiens et sur l'économie du pays, plusieurs personnes estiment que les coûts de la crise climatique seront bien plus élevés si l'on ne fait rien. Elles avancent aussi que peu importe la stratégie employée, s'attaquer aux changements climatiques aura un impact économique : protéger l'environnement est à bien des égards incompatible avec nos modes de production actuels.

Un outil commercial

Si certains pays comme la Chine ou les États-Unis imposent des politiques climatiques peu ou pas contraignantes à leurs industries, d'autres pays - notamment ceux de l'Union européenne - souhaitent avancer dans la direction opposée. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, par exemple, vise à fixer un prix au carbone émis lors de la production de certains biens qui entrent dans l'Union européenne. Dans un contexte où le Canada cherche à diversifier ses partenaires commerciaux, certaines personnes estiment qu'il a tout intérêt à conserver un système de tarification du carbone qui peut l'aider à pénétrer d'autres marchés.

Pour en savoir plus

- → <u>La Presse | Une taxe carbone 10 fois plus élevée en 2030, recommande un groupe de recherche</u>
- → Radio-Canada | Tarification carbone : 165 professeurs d'économie canadiens plaident en sa faveur